

ARRONDISSEMENT DE  
RIVIERE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES



L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS

**PORTRAITS ET AVIS**

DE NOS GROUPES CIBLES



Conseil des  
Montréalaises

Montréal 

**ARRONDISSEMENT DE  
RIVIERE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**



**L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS**

**PORTRAITS ET AVIS**

**DE NOS GROUPES CIBLES**

RECHERCHE ET RÉDACTION

**Véronique Colas**

COORDINATION

**Guylaine Poirier**

COMITE DE LECTURE

**Lydia Assayag**

**Anna Biro**

**Ginette Drouin, responsable**

**Anne Richard-Webb**

REVISION LINGUISTIQUE

**Louise-Andrée Lauzière**

SECRETARIAT

**Kheira Chakor**

CONCEPTION GRAPHIQUE

**RouleauPaquin.com**

© Conseil des Montréalaises, 2012

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-7647-1105-7

Version PDF : 978-2-7647-1106-4

Ce document a été adopté par  
les membres du Conseil des Montréalaises  
lors de l'assemblée régulière  
tenue le 14 mars 2012.

**CONSEIL DES MONTRÉALAISES**

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

[conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)

[www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)

# TABLE DES matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1 PORTRAIT GÉNÉRAL</b>	<b>6</b>
<b>2 GROUPE CIBLE</b>	
<b>« MÈRES DE FAMILLE AYANT DE JEUNES ENFANTS » (25-44 ANS)</b>	<b>8</b>
<b>2.1</b> <b>Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible</b>	<b>8</b>
<b>2.2</b> <b>Avis des participantes aux groupes de discussion</b>	<b>13</b>
<b>3 GROUPE CIBLE « AÎNÉES »</b>	<b>16</b>
<b>3.1</b> <b>Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible</b>	<b>16</b>
<b>3.2</b> <b>Avis des participantes aux groupes de discussion</b>	<b>21</b>
<b>4 À NOTER FINALEMENT</b>	<b>24</b>



# Introduction

La Ville de Montréal, par son offre de services en sports et loisirs, s'emploie à favoriser l'accès au loisir à tous ses citoyens et citoyennes. De ce fait, elle est un acteur essentiel dans l'évolution de ce champ d'action.

En 2011, le Conseil des Montréalaises a décidé de se pencher sur l'accès au loisir pour les Montréalaises. Il désirait comprendre comment l'offre de service municipale était déterminée et comment elle répondait aux besoins de sa population féminine. 5 arrondissements ont été étudiés et un avis a été produit.

La lecture de ce portrait se veut donc un complément d'information à l'avis du Conseil des Montréalaises sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs.

## *Choix des groupes cibles*

À la lumière d'une démarche exploratoire, le Conseil des Montréalaises a choisi de privilégier deux groupes de femmes qui, indépendamment de leur origine culturelle, apparaissent faire l'objet d'enjeux particuliers au regard de la pratique et de l'offre de services en sports et loisirs :

- Les mères de famille âgées de 25 à 44 ans, dont les temps libres sont particulièrement réduits.
- Les aînées à la retraite, dont les temps libres prennent une place prépondérante. Leur présence grandissante et leurs situations diverses – jeunes retraitées actives, aînées en perte d'autonomie, etc. – n'est pas sans amener de nouveaux besoins à combler.

## *Territoires étudiés*

L'offre municipale se décline principalement par arrondissement et, pour la plupart, est diffusée sur la base de partenariat avec la société civile. Considérant l'ampleur que supposerait la réalisation d'une étude à l'échelle du territoire montréalais, le choix a été fait de la circonscrire à 5 arrondissements. La méthodologie appliquée au choix des arrondissements s'appuie sur la détermination, au sein du corpus, d'une diversité de contextes géographiques, sociodémographiques et d'historiques administratifs, avec toutefois une présence prédominante de nos groupes cibles. Cette diversité de contextes devrait ainsi nous permettre de voir si des éléments récurrents émergeront aux côtés de ceux particuliers aux contextes locaux.

Six critères ont été retenus :

- Une répartition équitable en termes de localisation géographique (Ouest/Centre/Est, Nord/Sud);
- Au moins 2 anciennes villes représentées;
- Différentes densités de population (faible, moyenne, importante);
- Différentes représentations de la population immigrante (faible, moyenne, importante);
- Une proportion de familles avec enfants ou d'aînées équivalente ou supérieure à la moyenne montréalaise;
- Et une présence plus ou moins marquée de femmes, de familles et de personnes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt).

Le croisement de ces critères nous a amenée au choix des arrondissements suivants :

- LaSalle
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Saint-Laurent
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

## Objectifs visés et méthodologie

L'objectif visé par l'analyse de l'offre de services était de savoir comment celle-ci était élaborée et quelles étaient ses caractéristiques à l'égard de nos groupes cibles. Pour ce faire, des rencontres auprès des directions culture, sport, loisir et développement social des 5 arrondissements ciblés et de leurs principaux organismes partenaires ont été réalisées au cours de l'hiver et du printemps 2011. Une étude des programmations municipales pour la session d'automne 2010 a parallèlement été menée. De plus, des groupes de discussion avec des femmes des groupes visés par l'étude ont été organisés dans chacun des arrondissements.

## Groupes de discussion

L'objectif visé par la démarche de consultation était de recueillir le point de vue de nos deux groupes cibles sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs (spatiale, économique, culturelle et temporelle). On cherchait en particulier à savoir :

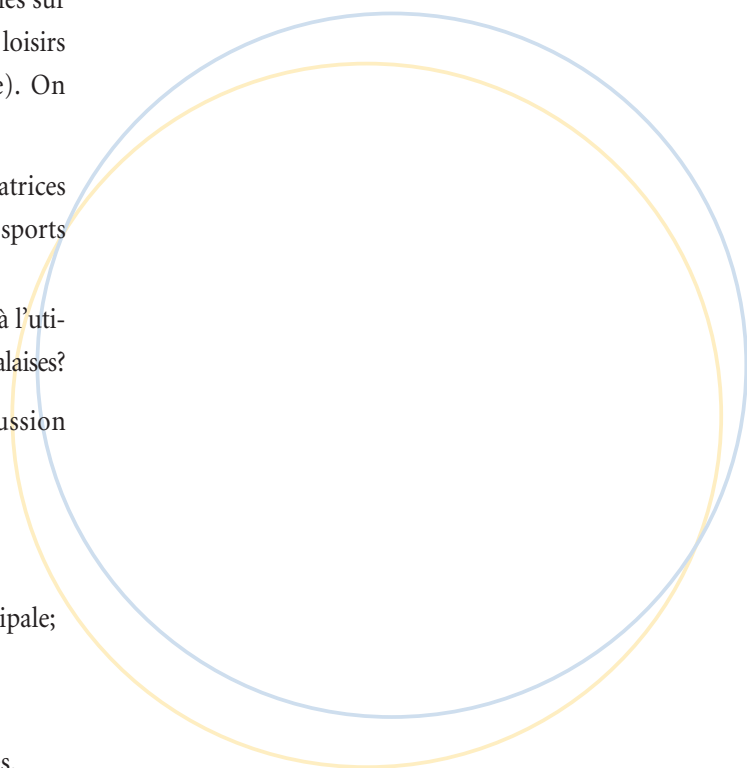
1. Quel regard portent nos groupes cibles (utilisatrices et non-utilisatrices) sur l'offre municipale en sports et loisirs?
2. Quels peuvent être les obstacles ou contraintes à l'utilisation de ce service municipal pour ces Montréalaises?

Les Montréalaises visées par les groupes de discussion étaient des femmes :

- mères de famille ayant de jeunes enfants;
- aînées;
- utilisatrices et non-utilisatrices de l'offre municipale;
- de toute origine culturelle;
- présentant éventuellement un faible revenu;
- résidant dans l'un des 5 arrondissements étudiés.

Neuf groupes de discussion ont été tenus entre le 10 octobre 2011 et le 12 février 2012 : 5 auprès du groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » et 4 auprès du groupe cible « Aînées ».

Au total, 36 mères de famille et 32 aînées ont participé à la démarche de consultation. Chaque groupe de discussion comptait en moyenne 7 à 8 participantes. Différents profils, représentatifs de nos groupes cibles, ont pu être rejoints. La démarche de participation a plus particulièrement permis de rejoindre des femmes présentant un faible revenu, tel que nous le souhaitions. Ceci teinte notamment notre groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » par rapport aux statistiques générales.



Nbre d'habitants	Nbre de femmes	Nbre de femmes de 65 ans et plus	Nbre de familles avec enfant(s)
105 372	54 835 (52 %)	8 900 (16,2 %)	19 310 (65,9 %)

Source : Montréal en statistique, édition mai 2009

L'offre en sports et loisirs est dispensée en partie par l'arrondissement à travers les infrastructures qu'il met à la disposition de ses citoyennes et citoyens, à savoir 3 piscines intérieures et 5 extérieures, 3 arénas et plus d'une soixantaine de parcs, dont le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies<sup>1</sup>. Des parcs, près d'une dizaine sont équipés de pataugeoires ou de jeux d'eau, près d'une cinquantaine d'aires de jeux pour enfants et une trentaine de terrains voués à la pratique de sports collectifs (baseball, basketball, soccer, etc.). Ces infrastructures peuvent être utilisées gratuitement dans le cadre d'activités libres et se répartissent de façon relativement uniforme sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). On observe toutefois des infrastructures supplémentaires dans certains parcs, principalement dans le quartier Pointe-aux-Trembles<sup>2</sup> : des courts de tennis dans 3 parcs de Pointe-aux-Trembles et dans 1 parc de Rivière-des-Prairies ainsi que des pistes d'athlétisme dans 2 parcs de Pointe-aux-Trembles.

À cette offre, s'ajoute celle – importante – dispensée par les organismes partenaires. Dans chacun des 2 quartiers de l'arrondissement, 1 à 2 organismes partenaires se démarquent par le nombre et la diversité d'activités récréatives offertes aux adultes. Il s'agit de l'Équipe RDP à Rivière-des-Prairies, de la Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles et des Loisirs communautaires Le Relais du Bout à Pointe-aux-Trembles.

Dans le cas des 2 principaux organismes partenaires situés à Pointe-aux-Trembles, la majeure partie de leur offre est donnée dans le lieu où l'organisme loge, soit le centre communautaire Le Mainbourg et le centre communautaire Roussin. Ils peuvent toutefois dispenser certaines de leurs activités dans d'autres lieux, principalement dans des écoles. Les activités de l'Équipe R.D.P. sont dispensées dans 2 lieux municipaux, à savoir le centre communautaire et le centre récréatif de Rivière-des-Prairies, ainsi que dans 2 écoles. Bien que la répartition des organismes partenaires soit diffuse sur le territoire de l'arrondissement, le secteur nord-est du quartier Rivière-des-Prairies apparaît moins bien desservi (Carte 1).

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, un peu plus de la moitié s'adressaient aux adultes :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	90	9	54	126	279
Nbre total d'activités (tous âges)	159	11	79	269	518

À cela s'ajoutent les diverses activités libres auxquelles il est possible de s'adonner dans les parcs de l'arrondissement. La répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel		Loisir scientifique		Loisir récréatif et communautaire		Sport et activité physique		Toutes catégories confondues	
	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	30	60	2	7	25	29	38	88	95	184
Nbre total d'activités (tous âges)	45	114	4	7	41	38	95	174	185	333

On peut observer une offre en sports et loisirs moindre à Rivière-des-Prairies, sauf dans la catégorie des loisirs récréatifs et communautaires.

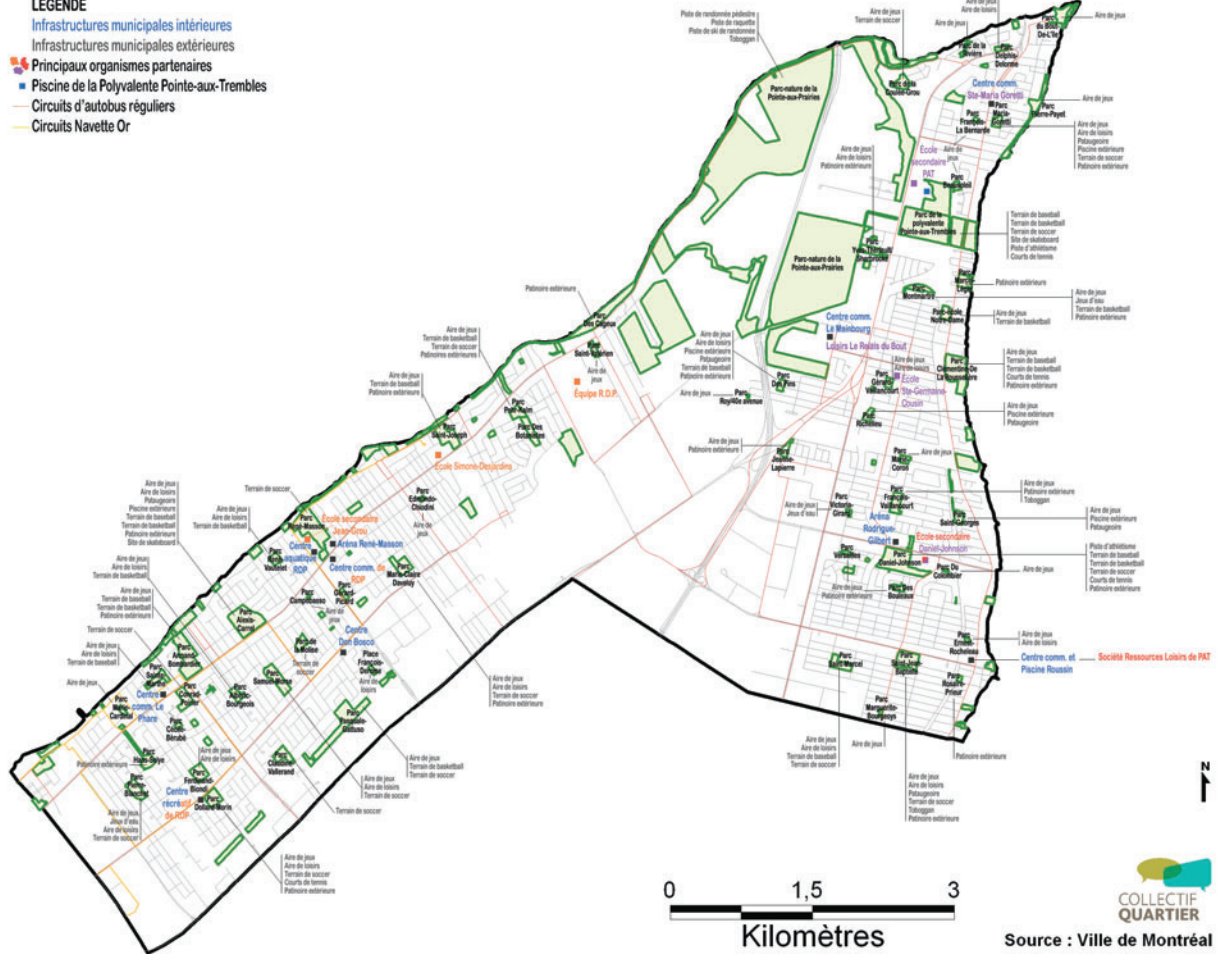
1 Ce parc fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal.

2 Cet arrondissement peut être communément divisé en 2 quartiers : Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

# Localisation de l'offre de service en sports et loisirs Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

**LÉGENDE**

- Infrastructures municipales intérieures
- Infrastructures municipales extérieures
- Principaux organismes partenaires
- Piscine de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles
- Circuits d'autobus réguliers
- Circuits Navette Or



Source : Ville de Montréal



# Groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » (25-44 ans)

## Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

### Nature de l'offre

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, un peu plus du tiers s'adressaient aux adultes (dont les 25-44 ans). Une vingtaine de ces activités ciblaient les familles :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	62	6	24	105	197
Nbre d'activités familiales	4	0	3	17	24
Nbre total d'activités (tous âges)	159	11	79	269	518

La catégorie d'activités « Sport et activité physique » est prépondérante au sein de cette offre : elle représente plus de la moitié des activités offertes à notre groupe cible et constitue l'essentiel des activités s'adressant aux familles. À cela s'ajoutent les diverses activités physiques et sportives auxquelles il est possible de s'adonner à partir des installations municipales présentes dans les parcs de l'arrondissement. Celles-ci constituent d'ailleurs l'essentiel des activités libres offertes.

À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel		Loisir scientifique		Loisir récréatif et communautaire		Sport et activité physique		Toutes catégories confondues	
	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	10	52	2	4	15	9	28	77	55	142
Nbre d'activités familiales	0	4	0	0	2	1	6	11	8	16
Nbre total d'activités (tous âges)	45	114	4	7	41	38	95	174	185	333

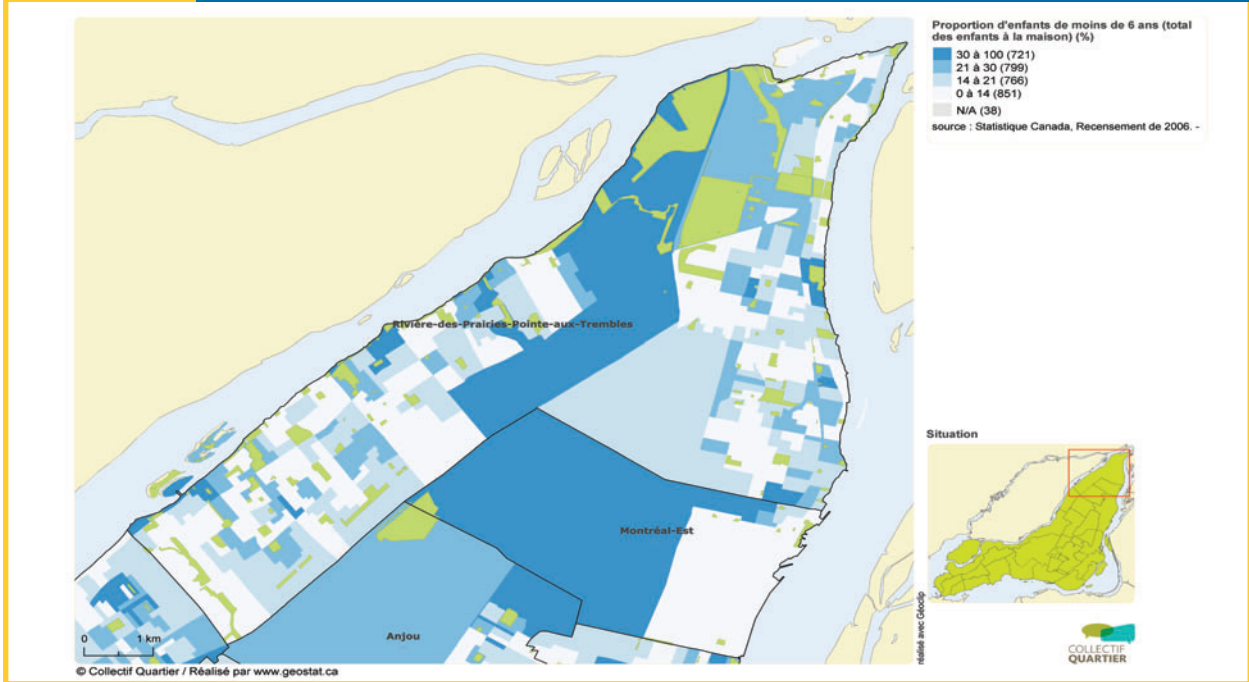
Là encore, on peut observer une offre en sports et loisirs moindre pour les 25-44 ans du quartier Rivière-des-Prairies, sauf dans la catégorie des loisirs récréatifs et communautaires. On constate également une offre en activité familiale moins importante dans le quartier Rivière-des-Prairies.

### Localisation de l'offre

Concernant l'offre d'activités libres, une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures est observée sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Une récente étude de la Direction de la santé publique révèle notamment que la majorité des familles de l'arrondissement vivent à proximité d'un parc avec installations sportives (Bédard et coll., 2010 : 16). Il en est quelque peu autrement de l'offre d'activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentrent les familles de l'arrondissement ayant des enfants de moins de 6 ans (Carte 2), on constate que les mères de famille peuvent avoir plus ou moins accès à des activités structurées, quelle que soit leur catégorie, suivant la qualité de la desserte du transport en commun. Bien que les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, ce n'est pas toujours le cas des zones ciblées. Si le réseau s'avère, qui plus est, peu efficace, l'accessibilité effective de ces lieux d'activités est questionnable. Or, il semblerait que ce soit le cas puisqu'il en a été fait mention lors du Forum sport et loisir organisé en 2008 par l'arrondissement. Il en est de même pour les activités s'adressant aux familles. Les mères de familles des zones situées au nord-est du quartier Rivière-des-Prairies apparaissent, à cet égard, particulièrement isolées (Carte 3).

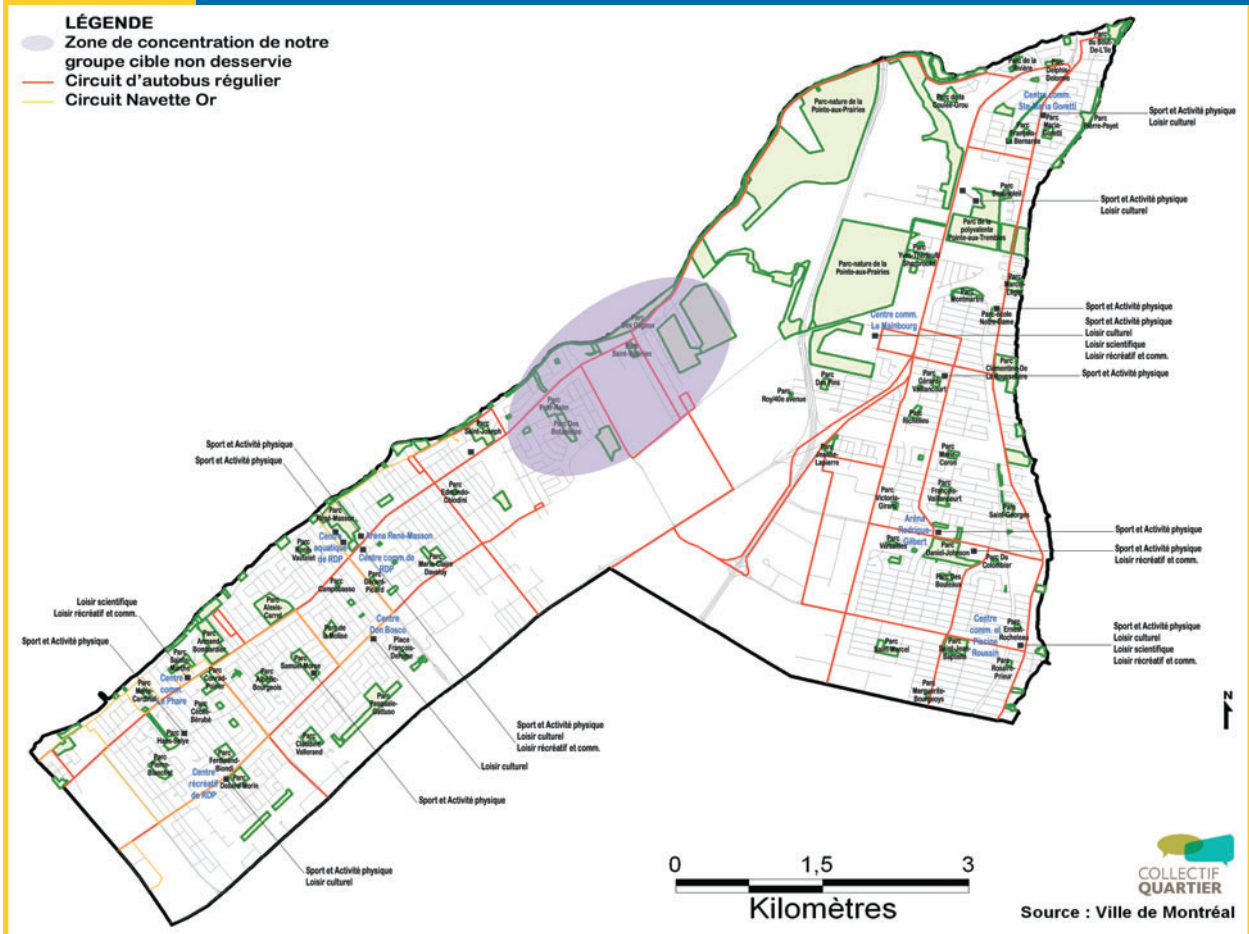
CARTE 2

Familles avec enfants de moins de 6 ans  
Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



CARTE 3

Accessibilité géographique de l'offre structurée en sports et loisirs  
Groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants »  
Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



## Variété des activités

Dans chacune des grandes catégories d'activités offertes, différents types d'activités sont proposés et se présentaient dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	Nbre d'activités familiales
<b>Loisir culturel</b>		
Arts décoratifs	1	
Arts médiatiques	3	
Arts plastiques	1	
Arts visuels	15	
Artisanat	16	
Danse	27	4
Musique	3	
<b>Loisir scientifique</b>		
Informatique	6	
<b>Loisir récréatif et communautaire</b>		
Accueil et écoute	1	
Apprentissage des langues	21	
Jeux collectifs	2	2
Réunion et rencontre	1	1
<b>Sport et activité physique</b>		
Activités aquatiques	39	10
Activités de conditionnement physique	12	
Activités de détente	8	1
Arts martiaux et sports de combat	11	2
Sports collectifs	4	
Sports d'adresse ou de force	8	
Sports de raquette	11	1
Sports gymniques	1	1
Sports sur glace	11	2

C'est dans la catégorie « Sport et activité physique » qu'on trouve la plus grande diversité d'activités : 9 types d'activités différents sont offerts alors que dans les catégories « Loisir culturel », « Loisir scientifique » et « Loisir récréatif et communautaire », on retrouve respectivement 7, 1 et 4 types d'activités. Pour les 3 catégories présentant plusieurs types d'activités, certains occupent une place prépondérante au sein de l'offre municipale. Il s'agit :

- pour le loisir culturel, des activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- pour le loisir récréatif et communautaire, des activités d'apprentissage des langues;
- et pour le sport et l'activité physique, des activités aquatiques, de conditionnement physique, d'arts martiaux ainsi que les sports sur glace et de raquette.

En ce qui concerne les activités familiales, les types d'activités proposées en plus grand nombre sont les activités aquatiques et de danse.

## Horaire des activités

L'offre libre en sports et loisirs, compte tenu de ses particularités, se distingue par une latitude plus large que l'offre structurée. Les activités libres, inscrites à la programmation municipale pour la session automne 2010 – qui se réalisent essentiellement à l'intérieur –, présentent toutefois des plages horaires similaires aux activités structurées. Ainsi, comme le présente le tableau suivant<sup>3</sup>, quelle que soit la catégorie d'activités, l'essentiel des activités est dispensé en semaine, particulièrement en soirée.

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 1 en semaine ou fin de semaine			- 23 en semaine seulement dont 9 uniquement en soirée - 15 en semaine ou fin de semaine
Activités structurées	- 30 en semaine seulement dont 17 en soirée - 22 en semaine ou fin de semaine	- 6 en semaine seulement dont 4 en soirée	- 22 en semaine seulement dont 9 en soirée	- 34 en semaine seulement dont 23 en soirée - 3 en fin de semaine seulement - 5 en semaine ou fin de semaine
Activités familiales	- 1 la semaine en matinée - 3 en fin de semaine dont 2 en matinée		- 1 la semaine en matinée - 2 en fin de semaine en matinée ou en après-midi	- 5 en semaine seulement dont 2 en soirée - 8 en fin de semaine seulement dont 4 en matinée - 6 en semaine ou fin de semaine

La catégorie « Loisir culturel » présente toutefois un bon nombre d'activités qu'il est possible de pratiquer tant en semaine qu'en fin de semaine. En ce qui concerne les activités familiales, on observe une plus grande offre la fin de semaine.

<sup>3</sup> Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, la plage horaire de certaines d'entre elles n'étant pas indiquée dans la programmation étudiée.

## Tarification

La tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes et aux familles se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit<sup>4</sup> :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- session gratuite (1)		<b>1 tarif activité familiale :</b> - 50 \$ la session (1)	<b>2 niveaux de tarif :</b> - session gratuite (12) - 55 \$ la session en moyenne (6) <b>2 niveaux de tarif activité familiale :</b> - session gratuite (4) - 50 \$ la session (1)
Activités structurées	<b>3 niveaux de tarif :</b> - session gratuite ou inférieure à 15 \$ (6) - 92 \$ la session en moyenne (22) - 125 \$ la session en moyenne (30) <b>1 tarif activité familiale :</b> - 125 \$ la session en moyenne (4)	<b>2 niveaux de tarif :</b> - 10 \$ la session en moyenne (2) - 135 \$ la demi-session (4)	<b>2 niveaux de tarif :</b> - session gratuite (1) - 100 \$ la session en moyenne (19) <b>2 tarifs activité familiale :</b> - session gratuite (1) - 60 \$ la session (1)	<b>4 niveaux de tarif :</b> - session gratuite (2) - 36 \$ la session en moyenne (3) - 75 \$ la session en moyenne (38) - 124 \$ la session en moyenne (10) <b>2 tarifs activité familiale :</b> - 63 \$ la session en moyenne (9) - 112 \$ la session en moyenne (3)

On peut constater plusieurs niveaux de tarification appliqués aux adultes, que l'activité soit libre ou structurée. Les activités libres sont pour la plupart gratuites. Quelques activités libres de la catégorie « Sport et activité physique » coûtent toutefois, en moyenne, 55 \$ la session. Pour ce qui est des activités structurées, on peut également en trouver des gratuites ou à un coût très abordable, quelle que soit la catégorie. Ceci ne constitue toutefois pas le niveau de tarification où l'on retrouve le plus d'activités. Pour les autres activités structurées, on observe essentiellement 2 grands niveaux de tarification : de 70 \$ à 100 \$ la session et de 120 \$ à 130 \$ la session. La plupart des activités structurées des catégories « Sport et activité physique » et « Loisir récréatif et communautaire » s'inscrivent dans le niveau de tarification le moins élevé. Quant à celles de la catégorie « Loisir culturel », on les retrouve autant dans l'un que dans l'autre niveau de tarification.

La tarification appliquée aux activités familiales présente également plusieurs niveaux, incluant la gratuité. La majeure partie des activités s'inscrivent toutefois au premier niveau de tarification, soit de 50 \$ à 70 \$ la session, ou au second niveau, soit de 100 \$ à 130 \$ la session. La majeure partie des activités familiales de la catégorie « Sport et activité physique » se retrouvent dans le niveau de tarification le moins élevé tandis que les activités familiales de la catégorie « Loisir culturel » s'inscrivent dans celui le plus élevé.

Il est à noter que les tarifs présentés ne comprennent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes partenaires qui varie de 5 \$ à 30 \$.

<sup>4</sup> Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, le coût de certaines n'étant pas indiqué dans la programmation étudiée.

Enfin, mentionnons que depuis 2-3 ans, l'arrondissement, en collaboration avec ses organismes partenaires, a mis en place le projet Accès-loisirs. Il s'agit d'un programme visant à améliorer l'accessibilité des activités de sport et de loisir pour les personnes à faible revenu. Ce programme est géré par l'arrondissement, qui compile les activités où des places restent disponibles après la période d'inscription et diffuse l'information dans des lieux ciblés (CSSS, écoles, organismes du milieu) afin que des personnes à faible revenu puissent en bénéficier gratuitement. L'inscription des personnes concernées par le programme est ensuite prise en charge par 1 ou 2 organismes partenaires. Par ailleurs, certains organismes partenaires se sont dotés d'une politique d'aide financière (étalement des coûts, rabais). Certains d'entre eux font également appel à la fondation Canadian Tire pour permettre la mise en place de rabais pour les familles.

## Informations complémentaires

Parmi les objectifs de son plan d'action famille 2008-2010, l'arrondissement compte accroître l'accessibilité aux activités culturelles, sportives et de loisir pour les familles à faible revenu et adapter les équipements, les édifices, les services et les activités en fonction des besoins des familles (Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, 2008 : 9). Comme on l'a vu précédemment, des activités particulières ont été développées au sein de l'offre municipale en sports et loisirs pour les familles et un travail est mené pour les rendre financièrement le plus accessibles possible. Des événements ou des programmes ponctuels sont également réalisés à leur intention par l'arrondissement ou ses organismes partenaires (ex. : Fête de la famille). De plus, l'arrondissement collabore avec les consortiums Initiative 1, 2, 3 Go! à divers projets ayant trait aux équipements culturels, communautaires, sportifs et de loisirs (ex. : projet d'animation dans les parcs R.-D.-P. pour les 5 ans et moins).

Par ailleurs, des services connexes ont été ou sont graduellement mis en place au sein des infrastructures de l'arrondissement. Par exemple, une aire d'attente adaptée aux enfants et aux parents sera à terme mise à la disposition des familles dans toutes les installations municipales de sports et de loisirs. Un organisme partenaire, le centre communautaire Roussin, dispose quant à lui d'une halte-garderie.

Enfin, l'arrondissement et ses organismes partenaires sont également à développer, aux côtés des activités destinées aux familles, une offre d'activités simultanées pour les enfants et les parents.

## 2.2

### Avis des participantes aux groupes de discussion

Pour les mères de famille ayant de jeunes enfants de nos deux groupes de discussion, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- se ressourcer;
- socialiser, briser l'isolement;
- donner l'exemple à leur(s) enfant(s).

« Moi, ça me permet de m'évader. »

« Pour échanger avec d'autres mamans... »

« J'adore le sport. J'initie mes enfants au sport. »

Il apparaît en ce sens aussi important, à leurs yeux, de pouvoir pratiquer une activité de sport et de loisir qui leur serait propre qu'une activité de sport et de loisir en famille. Ces deux sphères d'activités sont présentes dans l'offre municipale en sports et loisirs de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et sont globalement appréciées lorsque connues des participantes.

« Moi, je trouve, personnellement, qu'il y a quand même pas mal d'offres. »

Toutefois, des obstacles à leur utilisation semblent subsister.

## Accès à l'information

---

Pour les familles nouvellement arrivées dans l'arrondissement et celles dont les enfants ne vont pas encore à l'école, trouver l'information qu'elles cherchent pour leurs activités de sport et de loisir leur apparaît fastidieux.

« On la trouve, mais il faut chercher longtemps. »

« C'est parce qu'on ne sait pas toujours comment la partir cette recherche-là. »

Plusieurs participantes aux groupes de discussion suggèrent à cet égard d'établir un réseau de diffusion dans les institutions où l'on dessert les familles, comme le CLSC par exemple.

« Ce serait bien de diffuser l'information dans des lieux qui font partie du quotidien des mères, comme le CLSC. »

## Accès géographique aux activités structurées

---

Les difficultés d'accès en transport en commun aux lieux d'activités structurées constituent une contrainte certaine pour des participantes aux groupes de discussion.

« C'est sûr que l'autobus, je trouve que c'est pénible... »

Il en est autrement de l'offre d'activités libres, que l'on retrouve essentiellement dans les parcs, qui est aisément accessible. D'autres facteurs semblent toutefois venir limiter son utilisation.

## Attrait des parcs de quartier

---

L'une des fonctions d'un parc de quartier à laquelle les mères consultées apparaissent attacher une importance est sa portée sociale. Dans le quartier Rivière-des-Prairies, il semble que la présence de barrières linguistiques et culturelles tend à diminuer l'attrait pour ces derniers, l'opportunité de socialiser se faisant plus réduite.

« On ne se sent pas accueilli. »

« Normalement, on va au parc avec nos enfants pour dire, on va socialiser [...]

À chaque fois que je vais au parc, les gens sont très fermés. »

Dans le quartier Pointe-aux-Trembles, les raisons avancées quant à la faible fréquentation des parcs de quartier par les participantes font plutôt référence à leur sentiment de sécurité dans ces lieux : ils sont, d'après elles, souvent malpropres, vides ou occupés par des groupes d'adolescents intimidants, etc.

« La propreté laisse parfois à désirer... »

## Obstacles particuliers à la pratique seule d'activités de sport et de loisir

---

La pratique seule d'activités de sport et de loisir est souvent écartée au profit des activités familiales ou de celles des enfants. D'abord, elle requiert bien souvent le recours au gardiennage, ce qui n'est pas toujours aisé.

« Nous, on ne se permet pas de faire une activité parce qu'il faut toujours trouver quelqu'un pour garder nos enfants. »

Le coût de l'activité et surtout les coûts bien souvent associés à sa pratique, c'est-à-dire les frais de gardiennage, constituent en outre un obstacle important.

« Moi, je ne paierais pas 30 \$ [de frais de garde] parce que c'est 10 \$ par enfant, j'ai pas les moyens de faire ça. »

Aux considérations économiques s'ajoutent celles de temps. Suivant l'évolution du contexte occupationnel des mères de famille ayant de jeunes enfants (à la maison, de retour au travail ou aux études), les disponibilités hebdomadaires sont fluctuantes d'une mère à une autre.

« Moi, je suis à la maison et, par rapport à la routine des enfants, l'idéal serait le matin, en semaine; si on veut être en famille, la fin de semaine. »

« Je retourne aux études, fait que, ce serait bon d'avoir des activités en après-midi, en soirée, tu sais. »

Des participantes proposent à cet égard de programmer des activités semblables à différentes plages horaires.

« Des activités répétées à différentes heures, par exemple, la même activité le jour et le soir. »

Les disponibilités peuvent également être fluctuantes d'une semaine à l'autre suivant les opportunités de gardiennage.

« C'est selon la disponibilité de mon frère et de mon mari. »

Aussi, la formule en session communément utilisée dans l'offre d'activités structurées n'apparaît pas la plus adéquate pour les mères de famille ayant de jeunes enfants. Il est suggéré de développer des formules plus flexibles :

« Plutôt que la formule en session, si on pouvait avoir la possibilité de prendre, par exemple, 10 cours sur une période définie. »

Pour pallier les contraintes associées à la pratique d'une activité seule, un service de gardiennage abordable sur place constituerait une avenue fort appréciée des participantes aux groupes de discussion.

« Un service de garde, pas trop cher, 1 pièce ou 2. »

Quant à la nature des activités offertes, les mères consultées s'entendent sur le fait d'avoir une variété de choix, comme c'est le cas actuellement. Davantage d'activités d'échanges autour de la parentalité est notamment souhaité.

## Obstacles particuliers à la pratique d'activités familiales de sport et de loisir

L'offre d'activités familiales semble présenter des discontinuités dans les tranches d'âge qu'elle cible, notamment pour les enfants de 1 à 3 ans.

« Pour un enfant de 1 an et demi-2 ans que tu veux faire bouger, qui a de l'énergie, il n'y a rien. »

À part la natation, seulement deux activités familiales ciblait en effet cette tranche d'âge dans la programmation municipale de la session automne 2010 et elles se donnaient dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

Il arrive également que les âges ciblés par les activités familiales soient incompatibles avec les différents âges des enfants au sein d'une famille.

« Quand on a des enfants de différents âges et qu'on veut participer à une activité familiale mais elle ne cible qu'un âge... Qu'est-ce qu'on fait avec les autres enfants? »

Parmi les activités familiales offertes à l'automne 2010, deux ciblait effectivement une tranche d'âge particulièrement large (6-17 ans et 8-17 ans) et elles se donnaient dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

Enfin, les participantes au groupe de discussion mentionnent l'importance de poursuivre les efforts de l'arrondissement en ce qui a trait à l'accueil des familles dans ses installations de sport et de loisir.

« Moi, un point qui m'aide, c'est de savoir qu'il y a quelque chose d'adapté pour l'enfant, que tu puisses changer la couche, par exemple. »

« Les portes aussi pour entrer, l'accès, l'entrée pour le carrosse. »





## Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

## Nature de l'offre

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes, dont les aînés. Plus de quatre-vingt activités ciblait particulièrement les aînés :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	86	9	51	107	253
Nbre d'activités aînés	25	3	30	24	82
Nbre total d'activités (tous âges)	159	11	79	269	518

La nature des activités est similaire à celle des activités offertes au groupe cible précédent. Ceci s'explique notamment par le fait qu'une grande part des activités offertes aux aînés s'adressent aux adultes en général. Une offre particulière demeure néanmoins présente, notamment au travers des clubs d'âge d'or. Ainsi, bien que les activités physiques et sportives restent prépondérantes au sein de l'offre municipale considérée, l'offre en loisir culturel et en loisir récréatif et communautaire y est plus importante que pour le groupe cible précédent. On retrouve en outre les activités destinées aux aînés dans une proportion relativement équilibrée entre les catégories « Loisir culturel », « Loisir récréatif et communautaire » et « Sport et activité physique ». À cela s'ajoutent les diverses activités physiques et sportives auxquelles il est possible de s'adonner à partir des installations municipales présentes dans les parcs de l'arrondissement. Celles-ci constituent d'ailleurs l'essentiel des activités libres offertes.

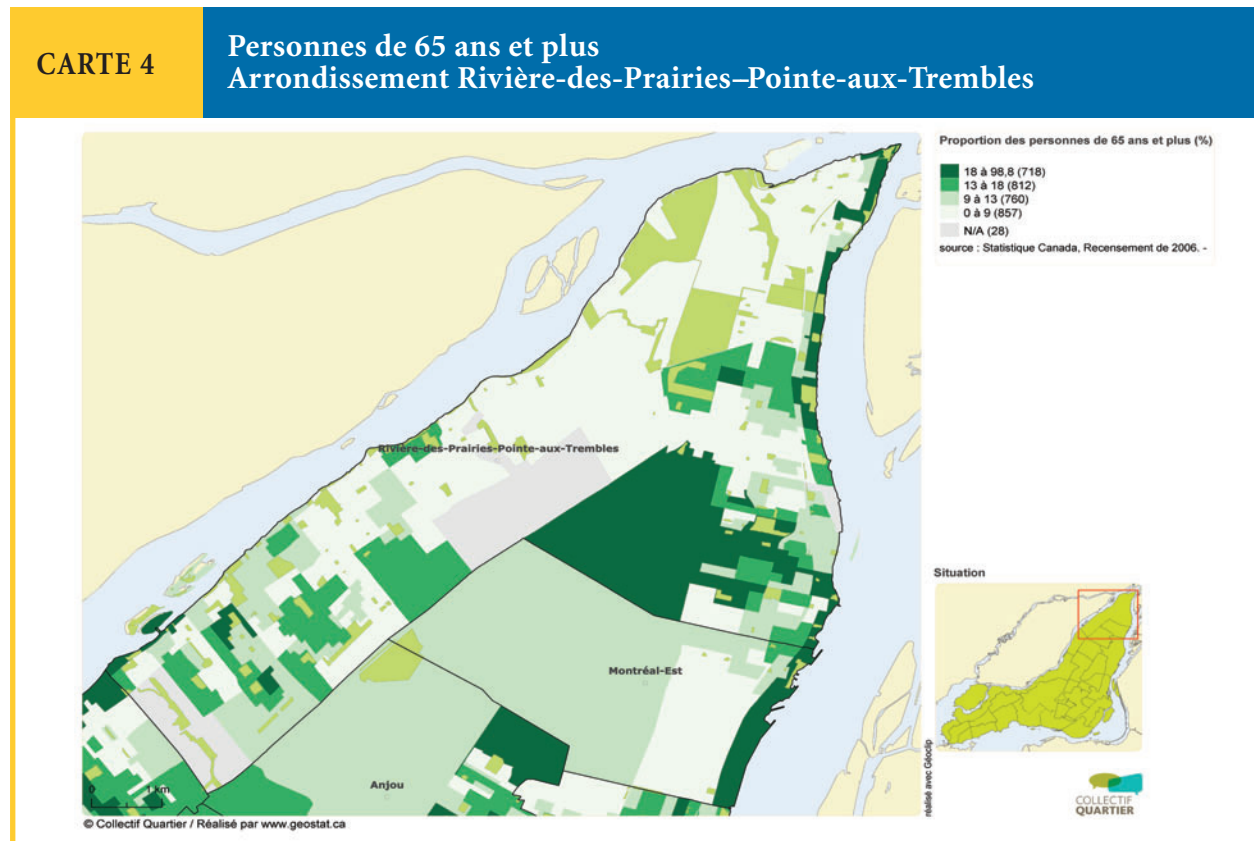
À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel		Loisir scientifique		Loisir récréatif et communautaire		Sport et activité physique		Toutes catégories confondues	
	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.	R.-D.-P.	P.-A.-T.
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	30	56	2	7	23	28	34	73	89	164
Nbre d'activités aînés	17	8	0	3	10	20	11	13	38	44
Nbre total d'activités (tous âges)	45	114	4	7	41	38	95	174	185	333

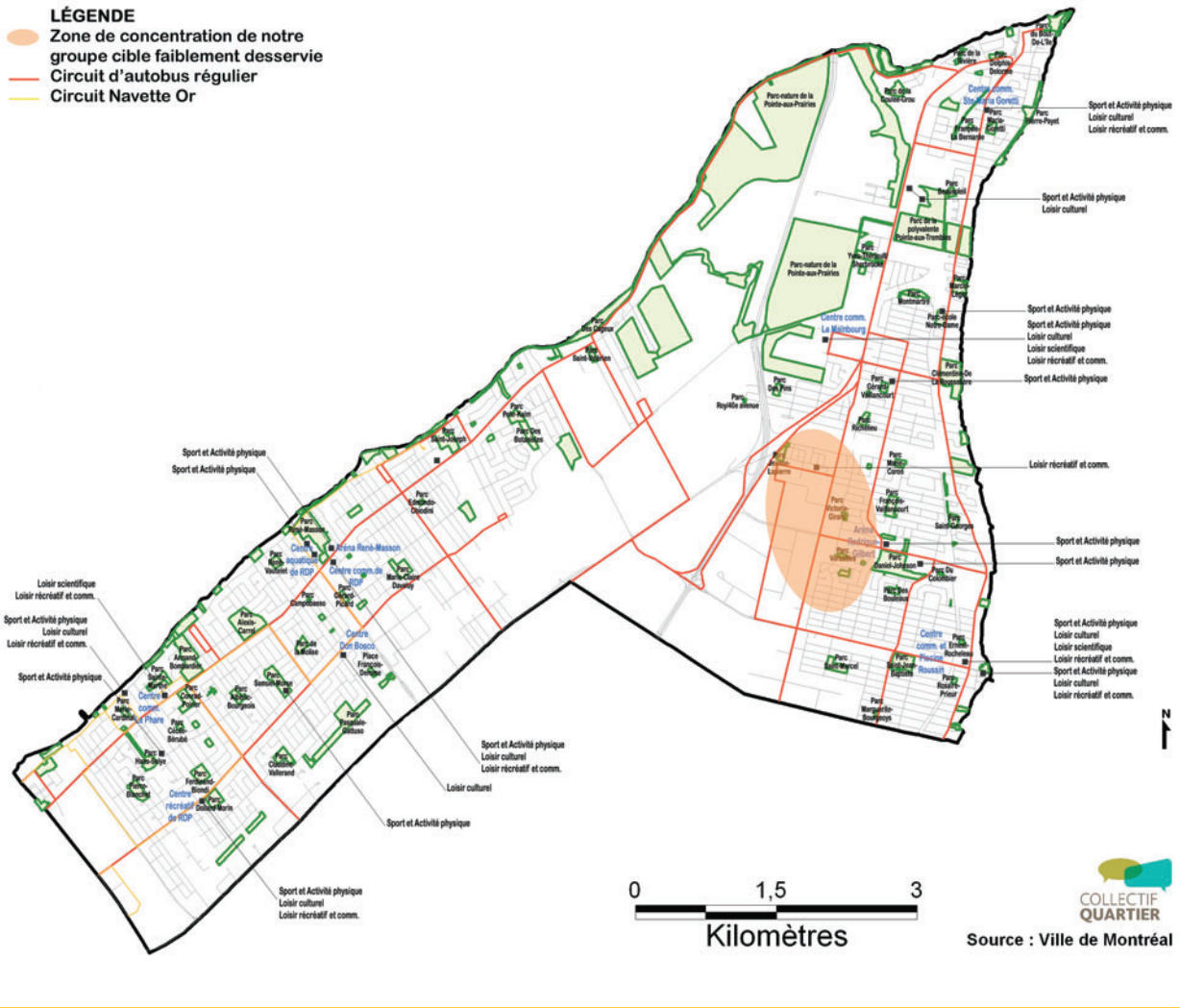
Comme pour le groupe cible précédent, l'offre en sports et loisirs est moindre dans le quartier Rivière-des-Prairies. On constate toutefois un nombre similaire d'activités destinées aux aînés dans les deux quartiers de l'arrondissement. On peut également observer pour chaque quartier une catégorie d'activités prépondérante : il s'agit, à Rivière-des-Prairies, de la catégorie « Loisir culturel » et à Pointe-aux-Trembles de la catégorie « Loisir récréatif et communautaire ».

## Localisation de l'offre

Concernant l'offre d'activités libres, une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures est observée sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Il en est quelque peu autrement des activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentrent les citoyens de l'arrondissement âgés de 65 ans et plus (Carte 4), on constate que, comme pour le groupe cible précédent, ceux de Pointe-aux-Trembles peuvent avoir plus ou moins aisément accès à des activités structurées, quelle que soit leur catégorie, suivant la qualité de la desserte du transport en commun. En effet, bien que les zones ciblées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'avère peu efficace, l'accessibilité effective des lieux où se déroulent ces activités est questionnable. Or, il semblerait que ce soit le cas puisqu'il en a été fait mention lors du Forum sport et loisir organisé en 2008 par l'arrondissement. Il en est de même pour les activités destinées aux aînés. Les citoyens âgés de 65 ans et plus des zones situées au sud-ouest du quartier apparaissent, à cet égard, particulièrement isolés (Carte 5). À Rivière-des-Prairies, les zones où se concentrent la population aînée se situent essentiellement soit à proximité d'un lieu d'activités structurées, quelle que soit leur catégorie, soit sont desservies par la Navette Or (Cartes 1 et 4). Ce service dessert, qui plus est, les principaux lieux d'activités de sport et de loisir du quartier, ce qui en facilite l'accès aux aînés.



## Accessibilité géographique de l'offre structurée en sports et loisirs Groupe cible « Aînées » Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



## Variété des activités

Les différents types d'activités proposées au sein des grandes catégories d'activités offertes se présentaient dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	Nbre d'activités aînés
<b>Loisir culturel</b>		
Arts décoratifs	1	
Arts médiatiques	3	
Arts plastiques	1	
Arts visuels	18	3
Artisanat	16	
Culture générale	1	1
Danse	41	16
Musique	6	3
<b>Loisir scientifique</b>		
Informatique	9	3
<b>Loisir récréatif et communautaire</b>		
Accueil et écoute	1	
Apprentissage des langues	23	2
Développement personnel	1	1
Jeux collectifs	1	1
Jeux de société	22	22
Réunion et rencontre	3	3
<b>Sport et activité physique</b>		
Activités aquatiques	30	6
Activités de conditionnement physique	22	10
Activités de détente	7	
Arts martiaux et sports de combat	9	
Sports collectifs	4	
Sports d'adresse ou de force	14	6
Sports de raquette	11	1
Sports sur glace	11	2

À l'intérieur de ces 4 grandes catégories d'activités, on peut constater la présence de 6 à 8 types d'activités différents, sauf dans le cas des loisirs scientifiques où l'on ne retrouve que l'informatique. Pour les autres catégories, certains types d'activités occupent une place prépondérante au sein de l'offre municipale. Il s'agit :

- pour le loisir culturel, des activités d'art visuel, d'artisanat et de danse;
- pour le loisir récréatif et communautaire, des activités d'apprentissage des langues et des jeux de société;
- et pour le sport et l'activité physique, des activités aquatiques et de conditionnement physique.

En ce qui concerne les activités destinées aux aînés, les types d'activités proposées en plus grand nombre sont les activités de danse, de conditionnement physique et les jeux de société.

## Tarification

La tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit<sup>5</sup> :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (1)</li> </ul> <b>1 tarif activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 \$ pour l'année (3)</li> </ul>		<b>1 tarif activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (1)</li> </ul>	<b>2 niveaux de tarif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (12)</li> <li>- 55 \$ la session en moyenne (6)</li> </ul> <b>2 tarifs activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (4)</li> <li>- 36 \$ la session (1)</li> </ul>
Activités structurées	<b>3 niveaux de tarif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite ou inférieure à 15 \$ (6)</li> <li>- 92 \$ la session en moyenne (22)</li> <li>- 125 \$ la session en moyenne (30)</li> </ul> <b>3 tarifs activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite ou inférieure à 5 \$ (14)</li> <li>- 38 \$ la session en moyenne (2)</li> <li>- 85 \$ la session en moyenne (1)</li> </ul>	<b>2 niveaux de tarif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 \$ la session en moyenne (2)</li> <li>- 135 \$ la demi-session (4)</li> </ul> <b>1 tarif activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 135 \$ la demi-session (2)</li> </ul>	<b>2 niveaux de tarif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (1)</li> <li>- 100 \$ la session en moyenne (19)</li> </ul> <b>3 tarifs activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite ou à 2 \$ pour l'année (22)</li> <li>- 25 \$ la session en moyenne (3)</li> <li>- 88 \$ la session en moyenne (3)</li> </ul>	<b>4 niveaux de tarif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite (2)</li> <li>- 36 \$ la session en moyenne (3)</li> <li>- 75 \$ la session en moyenne (38)</li> <li>- 124 \$ la session en moyenne (10)</li> </ul> <b>3 tarifs activité aînés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- session gratuite ou jusqu'à 6 \$ pour l'année (10)</li> <li>- 64 \$ la session en moyenne (9)</li> <li>- 130 \$ la session (1)</li> </ul>

Encore une fois, on peut constater plusieurs niveaux de tarification pour adultes, que l'activité soit libre ou structurée. La plupart des activités libres sont gratuites. Quelques activités libres de la catégorie « Sport et activité physique » coûtent toutefois, en moyenne, 55 \$ la session. Pour ce qui est des activités structurées, on peut également trouver des activités gratuites ou à un coût très abordable, quelle que soit leur catégorie. Ceci ne constitue toutefois pas le niveau de tarification où l'on retrouve le plus d'activités. Pour les autres activités structurées, on observe essentiellement 2 grands niveaux de tarification : de 70 \$ à 100 \$ la session et de 120 \$ à 130 \$ la session. La plupart des activités structurées des catégories « Sport et activité physique » et « Loisir récréatif et communautaire » s'inscrivent dans le niveau de tarification le moins élevé. Quant à celles de la catégorie « Loisir culturel », on les retrouve autant dans l'un que dans l'autre niveau de tarification.

La tarification appliquée aux activités destinées aux aînés présente également plusieurs niveaux. La majeure partie des activités, quelle que soit leur catégorie, présente toutefois un tarif proche de la gratuité lorsque ce n'est pas gratuit. Les autres activités destinées aux aînés coûtent principalement de 20 \$ à 40 \$ la session ou de 60 \$ à 90 \$ la session.

Les tarifs présentés ne comprennent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes partenaires, qui varie de 5 \$ à 55 \$.

Enfin, tel que mentionné précédemment, l'arrondissement dispose du programme Accès-loisirs destiné aux personnes à faible revenu et certains organismes partenaires se sont dotés d'une politique d'aide financière (étalement des paiements, rabais).

<sup>5</sup> Ibid.

## Accessibilité universelle

---

Actuellement, les infrastructures de l'arrondissement et des organismes partenaires ne présentent pas toutes une accessibilité universelle. L'arrondissement veille toutefois à ce que cet aspect soit systématiquement considéré lors de la réalisation de nouveaux projets immobiliers ou de travaux au sein des infrastructures existantes.

## Informations complémentaires

---

L'arrondissement a fait une demande pour faire partie des municipalités « Amies des aînés ». Un sondage est en cours auprès de la population aînée de l'arrondissement afin d'évaluer les besoins en offre de services.

### 3.2

## Avis des participantes aux groupes de discussion

---

Pour les aînées de notre groupe de discussion, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- conserver sa santé physique et mentale;
- socialiser, briser l'isolement.

« Je vais au cours de natation et ça me fait beaucoup de bien. »

« Je vois du monde. »

Rencontrer, échanger par le biais d'une activité semble constituer une dimension importante de la pratique d'un sport ou d'un loisir.

« Je ne fais pas particulièrement du sport mais j'aimerais ça...

Surtout pour l'isolement, rencontrer des gens, se divertir... »

L'offre de services en sports et loisirs est globalement appréciée lorsque connue des participantes.

« Il y a beaucoup d'activités d'offertes. »

« Je trouve qu'il y a une belle offre. »

Toutefois, des obstacles à son utilisation semblent subsister.

## Accès géographique aux activités structurées

---

Il a avant tout été soulevé les difficultés rencontrées pour accéder à l'offre d'activités structurées par transport en commun.

« C'est le déplacement qui me freine. Le voyageant, prendre l'autobus. »

« J'aimerais faire du taïchi mais c'est soit au centre récréatif, soit à Pointe-aux-Trembles.

Ça se voyage très mal. Je n'ai pas d'auto, je suis à pied, l'autobus, ça fait dur, ça fait vraiment dur le transport en commun... »

« Moi, ce n'est pas tant l'offre de service mais plutôt le transport...

Parce que nous, on est l'arrondissement de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

Si on veut avoir une activité à Pointe-aux-Trembles là, bon, il faut avoir une voiture parce que ça prend une heure et demie pour se déplacer en autobus! »

« Je trouve cela dommage [le transport en commun défailant] parce qu'il y a de plus en plus d'activités à différents niveaux qui sont offertes pour plaire à toutes sortes de personnes. »



De plus, le service Navette Or présent dans le quartier Rivière-des-Prairies ne semble pas combler les inconvénients du service régulier de transport de commun.

- « La Navette Or fait le tour [...] mais les heures ne correspondent pas avec les heures de tenue des activités. »
- « C'est surtout pour amener les personnes âgées à magasiner aux Galeries d'Anjou.
- « Ça amène davantage à sortir du quartier qu'à desservir les lieux qui offrent des services aux aînés. »

À cela s'ajoute une certaine insécurité lors des déplacements, particulièrement en soirée.

- « Le soir, il faut que je sois accompagnée, sinon j'ai un peu peur... Pas de voiture, pas de jules... »
- « Prendre l'autobus, seule, moi, l'hiver, si je suis dans la rue, j'ai peur... »

Il en a également été fait mention en ce qui concerne les déplacements à vélo.

- « La piste cyclable? Ça fait dur... »
- « Disons que, quand on s'en va vers l'est, à partir de la 50<sup>e</sup> Avenue à peu près, ce n'est pas pire, puis, pour aller vers le bout de l'île, c'est très beau. [...] Par contre, vers l'ouest, il y a des tronçons où c'est dans la rue, puis, ce n'est pas tellement beau dans la rue, c'est dangereux. »
- « La piste cyclable, elle est vraiment en mauvais état. [...] Quand on arrive dans le secteur, dépassé la 27<sup>e</sup> Avenue, là on se rend dans la rue, il y a des poteaux de téléphone, des trous, ça fait dur, c'est dangereux. Si on circule là, on est en péril. »

## Coût des activités structurées

---

Certaines participantes au groupe de discussion se sont dites limitées dans l'accès aux activités qui les intéressent du fait de leur tarif trop élevé.

- « Des fois, j'aimerais aller dans des activités mais je trouve que c'est trop cher. »
- « Il y a le prix aussi. Il y a une belle offre de services mais très chers. »

De plus, si les activités qui les intéressent sont données par différents organismes, ceci implique des coûts supplémentaires, de cartes de membre par exemple.

- « À l'autre place, on ne peut pas en profiter, parce que là-bas, ça veut dire tout recommencer, payer la carte de membre, etc. »

## Nature de l'offre

---

Bien qu'elles apprécient ce qui est actuellement offert en sports et loisirs, les participantes au groupe de discussion souhaiteraient voir davantage d'activités de conditionnement physique à un tarif abordable.

- « Du yoga, du taïchi pas cher... »
- « Le taïchi. C'est bon pour aller au bord de l'eau, c'est bon pour la santé, il y a de belles places ici pour ça. »

Il est à souligner que même si les activités qui les intéressent existent et leur sont accessibles, les aînées consultées reconnaissent qu'il y a un effort à faire pour sortir de chez elles.

- « J'ai participé à un groupe de marche mais que j'ai laissé tomber parce que... Je ne sais pas, le manque d'entrain. »
- « Je suis un peu, j'emploie le mot "feignante", je suis comme les madames, ça me prend quelqu'un pour me tirer. »

## Attrait des parcs de quartier

---

Les parcs sont appréciés des participantes au groupe de discussion, notamment pour leur beauté.

- « Quand je suis arrivée ici, ça va faire 25 ans bientôt, il n'y avait pas grand-chose, mais je trouve qu'il y a quand même eu beaucoup de progrès depuis les dernières années. »
- « Je trouve que... Je marchais le long du boulevard Gouin... Il y a tellement de beaux parcs! »

Toutefois, elles les fréquentent peu. L'insécurité ressentie à leur égard en limite l'utilisation.

- « Je fais beaucoup de marches, j'évite les parcs, je me suis fait accoster deux fois – une fois en pleine journée – c'est un petit peu dangereux. »
- « Je ne vais pas dans les parcs, sauf avec le club de marche. »
- « S'il y avait du monde, mais personne, c'est vide, vide. C'est pour ça que des personnes en profitent parce qu'il n'y a personne qui y vont... Vu qu'on a peur, les autres en profitent. »
- « S'arrêter dans un parc, seule? Je prends la fuite, moi! »

À ce propos, il a été suggéré de saisir les différents facteurs liés à un tel sentiment d'insécurité, en s'appuyant notamment sur les résultats de marches exploratoires.

- « Je sais qu'il y a quelques années, il a été fait des marches exploratoires, justement, pour que les femmes puissent marcher en sécurité. Ce n'est pas normal que l'on ne se sente pas à l'aise parce qu'il fait noir ou parce qu'on est dans un endroit où il y a moins de monde. Il y a des choses qui ont changé suite aux recommandations que ces femmes-là avaient faites. Je pense que ça serait bien de vérifier au niveau des parcs qu'est-ce qui se passe... »

## Accès à l'information

---

Enfin, le journal de quartier constitue pour les aînées consultées le meilleur moyen pour les rejoindre. Aussi souhaiteraient-elles voir certaines améliorations dans la manière de diffuser l'information sur l'offre de services en sports et loisirs, de façon à mieux y accéder.

- « Les activités, des fois sur le journal de quartier, ils annoncent, des fois, ils nous oublient, il y a beaucoup de choses qu'ils n'annoncent pas. »
- « Au niveau de la promotion, il y a le journal local, souvent, les rappels qu'ils font sur une petite colonne en tranche, comme ça, bien bien condensé... Je ne sais pas s'il n'y aurait pas lieu de faire une promotion des activités ou du moins un rappel un petit peu plus convivial. »





Dans son plan d'action 2009-2011 en développement social, l'arrondissement entend mettre à niveau et développer ses infrastructures en matière de sports, de loisirs et de parcs récréatifs en fonction des diagnostics et des besoins évolutifs du milieu. Il compte notamment prioriser les zones les moins bien desservies (Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, 2011 : 1). Il y est également préconisé un meilleur accès à l'information concernant les activités et les services offerts par l'arrondissement et ses partenaires ainsi que la mise en place de mesures visant à améliorer l'accessibilité au loisir, particulièrement en termes de coûts – comme nous l'avons vu – pour les familles à faible revenu, d'horaires, d'accessibilité physique des lieux et d'adaptation des programmes pour les familles et les aînés.

L'arrondissement a en outre réalisé en 2008 un forum visant à consulter les organismes partenaires sur leurs besoins et réalités. Cet exercice a abouti à la mise en place d'un plan stratégique s'échelonnant sur une période de 3 ans, soit pour le premier de 2011 à 2013. Parmi les priorités retenues, il est notamment question :

- de développer l'offre de façon à mieux répondre aux besoins et aux nouvelles tendances en activités;
- d'améliorer l'accès, en termes d'horaire, aux plateaux d'activités;
- d'améliorer l'accès aux installations par le transport en commun;
- de mieux faire connaître l'offre municipale en sports et loisirs déployée par les organismes partenaires.

## Sources

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES (2011).

*Plan d'action en développement social 2009-2011. Bilan 2010*, Montréal, 38 p.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES (2010).

*Répertoire des activités 2010-2011*, Montréal, 115 p.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES (2008).

*Plan d'action Famille 2008-2010*, Montréal, 14 p.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES (2009).

*Actes du Forum sport et loisir*, priorités d'action et pistes de solution dégagées lors du deuxième forum tenu le 6 décembre 2008, Montréal, 12 p.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES (2010).

*Plan d'action 2011-2013*, après le Forum sport et loisir 2008, priorités d'action et pistes de solution à partir des enjeux dégagés lors du deuxième forum, Montréal, 9 p.

BÉDARD, Jacques et coll. (2010).

*L'accessibilité aux parcs et aux installations sportives pour les familles montréalaises – Volet I – Étude géomatique*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Montréal, 50 p.

COLLECTIF QUARTIER, *Atlas des quartiers* : <http://www.collectifquartier.org/atlas-des-quartiers/>

## Rencontres

Rencontre avec M. Martin Coutu, directeur, M. Luc Rousseau, chef de division et Mme Mylène Robert, conseillère en développement communautaire, Direction culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Rencontre avec M. Pierreson Vaval, directeur général, Équipe R.D.P.

Rencontre avec Mme Chantal Coderre, directrice des programmes, centre communautaire Roussin

Rencontre avec M. Daniel Ballard, chargé de projets, Loisirs communautaires Le Relais du Bout

## Groupes de discussion

Groupe de discussion réalisé auprès de mères de famille du quartier Rivière-des-Prairies le 13 octobre 2011.

Groupe de discussion réalisé auprès de mères de famille du quartier Pointe-aux-Trembles le 18 octobre 2011.

Groupe de discussion réalisé auprès d'aînées du quartier Rivière-des-Prairies le 9 février 2012.



*Conseil des  
Montréalaises*

[ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)